RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 06407
Numéro SIREN : 521 214 262
Nom ou dénomination : WABEL

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2020 sous le numéro de dépôt 102193

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 24-11-2020

N° DE DEPOT : 102193

N° GESTION : 2010B06407

N° SIREN : 521214262

DENOMINATION : WABEL

ADRESSE : 27 avenue des Champs Elysées 75008 Paris

MILLESIME : 2019

RSM

Wabel

Siège social : 27, avenue des Champs-Elysées - 75008 Paris
Société par actions simplifiée au capital de 205 844 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

RSM

RSM Paris
26, rue Cambacérès
75 008 Paris
France
Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00
Fax : +33 (0)1 47 63 69 00

Wabel

Siège social : 27, avenue des Champs-Elysées - 75008 Paris
Société par actions simplifiée au capital de 205 844 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société Wabel,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Wabel relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 15 mai 2020 sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris – Ile-de-France et membre de la Compagnie régionale de Paris.
S.A.S au capital de 15 095 000 €
RCS Paris 792 111 783 – TVA FR 67 792 111 783

RSM Paris est membre du réseau RSM et exerce ses activités sous le nom RSM. RSM est le nom commercial utilisé par les membres du réseau RSM. Chaque membre du réseau RSM est un cabinet indépendant d'audit, expertise comptable et conseil qui exerce pour son propre compte. Le réseau RSM n'est pas une entité juridique à part entière.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 15 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 septembre 2020

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

François AUPIC

Associé

BILAN - ACTIF

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation en valeur	Variation en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	851 399	670 782	180 617	27
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	56 298	36 223	20 075	55
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	19 434	21 932	-2 498	-11
Autres immobilisations financières	40 491	10 491	30 000	286
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**967 622**	**739 428**	**228 193**	**31**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et sercices)	367 158	394 162	-27 004	-7
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	1 010 039	682 481	327 558	48
Autres (3)	284 063	286 611	-2 548	-1
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 488 429	1 296 175	192 253	15
Charges constatées d'avance(3)	90 418	16 829	73 590	437
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 240 107**	**2 676 258**	**563 849**	**21**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**4 207 729**	**3 415 686**	**792 043**	**23**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation en valeur	Variation en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 205 844)	205 844	205 844		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	872 356	866 327	6 029	1
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	16 853		16 853	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	299 128	-21 080	320 208	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-223 632	337 061	-560 693	-166
SITUATION NETTE	1 170 550	1 388 153	-217 603	-16
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 170 549**	**1 388 153**	**-217 603**	**-16**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	10 000	49 215	-39 215	-80
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	10 000	49 215	-39 215	-80
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	1 237 915	400 000	837 915	209
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 785	12 932	-147	-1
Avances et acptes recus sur cdes en cours	7 956	12 940	-4 984	-39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	638 399	612 991	25 408	4
Dettes fiscales et sociales	433 042	346 290	86 752	25
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	22 429	441	21 988	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	674 653	592 725	81 928	14
TOTAL DETTES	**3 027 179**	**1 978 319**	**1 048 861**	**53**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**4 207 729**	**3 415 686**	**792 043**	**23**
(1) Dont à plus d'un an	*427 594*	*412 940*		
(1) Dont à moins d'un an	*2 591 630*	*1 565 379*		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	5 587 576	100	5 641 167	100	-53 591	-1
Montant net du chiffre d'affaires	**5 587 576**	**100**	**5 641 167**	**100**	**-53 591**	**-1**
Production stockée	-27 004		86 157	2	-113 161	-131
Production immobilisée	461 238	8	406 056	7	55 182	14
Subventions d'exploitation			804		-804	-100
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	10 000		10 310		-310	-3
Autres produits			14		-14	-98
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**6 031 810**	**108**	**6 144 508**	**109**	**-112 698**	**-2**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	3 540 127	63	3 552 910	63	-12 782	
Impôts, taxes et versements assimilés	26 414		44 073	1	-17 659	-40
Salaires et traitements	1 783 342	32	1 424 760	25	358 582	25
Charges sociales	661 321	12	580 044	10	81 276	14
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	311 003	6	211 461	4	99 542	47
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	102 785	2	96 644	2	6 141	6
Dotations aux provisions	10 000		10 000			
Autres charges	33 238	1	34 926	1	-1 688	-5
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**6 468 230**	**116**	**5 954 818**	**106**	**513 412**	**9**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-436 421**	**-8**	**189 690**	**3**	**-626 111**	**-330**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs *23 123* *33 982*
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs *8 759*

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change			17		-17	-100
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			**17**		**-17**	**-100**
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	7 980		4 856		3 124	64
Différences négatives de change			69		-69	-100
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**7 980**		**4 925**		**3 055**	**62**
RÉSULTAT FINANCIER	**-7 980**		**-4 908**		**-3 072**	**-63**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**-444 401**	**-8**	**184 782**	**3**	**-629 183**	**-340**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	23 123		33 982	1	-10 859	-32
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	39 215	1	88 241	2	-49 026	-56
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**62 338**	**1**	**122 223**	**2**	**-59 885**	**-49**
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			9 159		-9 159	-100
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			39 215	1	-39 215	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			**48 374**	**1**	**-48 374**	**-100**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**62 338**	**1**	**73 848**	**1**	**-11 510**	**-16**
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-158 431	-3	-78 431	-1	-80 000	-102
TOTAL DES PRODUITS	**6 094 147**	**109**	**6 266 747**	**111**	**-172 600**	**-3**
TOTAL DES CHARGES	**6 317 779**	**113**	**5 929 686**	**105**	**388 093**	**7**
Bénéfice ou Perte	**-223 632**	**-4**	**337 061**	**6**	**-560 693**	**-166**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 4 207 728,73 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -223 632,02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.
Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.
Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise (le 15 Mai 2020), celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.
L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes : emprunt de deux PGE de 380k€ et 378k€, recours à l'activité partielle pour les salariés, transformation des conférences prévues en Mars 2020 en conférences ONLINE en Septembre 2020.
Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes (le 15 Mai 2020), l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

STOCKS

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	CADRE A IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	1 444 438		473 238
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles : Inst. générales, agencts & aménagts divers		6 649		14 906
	Autres immos corporelles : Matériel de transport				
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & mobilier informatique		68 040		23 551
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	74 689		38 457
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		32 423		30 000
		TOTAL	32 423		30 000
		TOTAL GENERAL	1 551 550		541 694

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			1 917 676	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions : Sur sol propre					
	Constructions : Sur sol d'autrui					
	Constructions : Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles : Inst. gal. agen. amé. divers				21 555	
	Autres immos corporelles : Matériel de transport					
	Autres immos corporelles : Mat. bureau, inform., mobilier			15 272	76 319	
	Autres immos corporelles : Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		15 272	97 873	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			2 498	59 925	
		TOTAL		2 498	59 925	
		TOTAL GENERAL		17 770	2 075 474	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	773 656	292 621		1 066 277
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	1 897	824		2 720
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	36 569	17 559	15 272	38 855
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	38 466	18 382	15 272	41 576
	TOTAL GENERAL	**812 122**	**311 003**	**15 272**	**1 107 853**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C — **Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	10 000,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	39 215,00		39 215,00		
TOTAL	**49 215,00**	**10 000,00**	**49 215,00**		**10 000,00**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		112 785,27	10 000,00		
financières					
exceptionnelles			39 215,00		

ÉTAT DES STOCKS

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	394 162,00	1 122 463,00	1 149 467,00	367 158,00
Produits				
TOTAL	**394 162,00**	**1 122 463,00**	**1 149 467,00**	**367 158,00**

ACTIF CIRCULANT

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	19 434		19 434
	Autres immobilisations financières	40 491		40 491
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	309 221	309 221	
	Autres créances clients	952 230	952 230	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	450	450	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 944	32 944	
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	84 679	84 679	
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés	160 784	160 784	
	Etat & autres coll. publiques : Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	5 206	5 206	
	Charges constatées d'avance	90 418	90 418	
	TOTAUX	**1 695 857**	**1 635 932**	**59 925**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice : 9 004
- Remboursements obtenus en cours d'exercice : 11 502

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	90 418
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**90 418**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	52 470
Autres créances	197 568
Disponibilités	
TOTAL	**250 038**

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	1 237 915	810 321	427 594	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		638 399	638 399		
Personnel & comptes rattachés		145 862	145 862		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		126 386	126 386		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	146 072	146 072		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	14 723	14 723		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		12 785	12 785		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		22 429	22 429		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		674 653	674 653		
TOTAUX		**3 019 223**	**2 591 630**	**427 594**	

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 900 000
Emprunts remboursés en cours d'exer. 64 317
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	674 653
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**674 653**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	361
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 521
Dettes fiscales et sociales	199 715
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	22 358
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**350 956**

WABEL
Société par actions simplifiée au capital de 205 844 euros
Siège Social : 27, avenue des Champs-Elysées – 75008 Paris
RCS PARIS 521 214 262

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,
Le 30 septembre,
A 17 heures,

Les associés de la société WABEL, société par actions simplifiée au capital de 205 844 euros, identifiée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 521 214 262 et dont le siège social est situé 27, avenue des Champs-Elysées – 75008 Paris, (la ***Société***), se sont réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire au siège social de la Société sur convocation du président.

L'assemblée est présidée par le président de la Société, Monsieur Pierre Asséo (le ***Président***).

L'assemblée désigne pour secrétaire Bérengère VERRET (le ***Secrétaire***).

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau de l'assemblée qui constate que tous les associés sont présents ou représentés.

L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La société RSM Paris, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Le Président met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés,
- la copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- la feuille de présence certifiée exacte par le bureau de l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés ;
- les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2019 ;
- le texte des projets de résolutions ;
- le rapport de gestion du Président de la Société ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- le rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions réglementées ; et
- le projet de statuts modifiés de la Société.

Le Président rappelle ensuite que les associés sont appelés à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président ;
- Approbation des charges somptuaires visées à l'article 39-4 du code général des impôts ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- Constatation de l'exercice des 1.386 BSPCE 2013 détenus par Madame Claire Sandra Nguyen dans la Société et de la modification corrélative des statuts de la Société ;
- Modification des stipulations de l'article 20 (« Inventaire – Comptes et bilan ») des statuts de la Société ; et
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport du Président, les rapports du commissaire aux comptes, le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions soumises à leur approbation, ont été mis à la disposition de chacun des associés dans les délais prévus parles statuts.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport de gestion.

Le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

approuve sans réserve les termes desdits rapports,

approuve sans réserve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe) tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport du Président et qui font apparaître une perte nette comptable de 223.632 euros,

donne quitus, entier et sans réserve, au Président pour l'accomplissement de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Approbation des charges somptuaires visées à l'article 39-4 du code général des impôts

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, en application des dispositions de l'article 223 *quater* du code général des impôts,

prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas de dépenses somptuaires non déductibles du résultat fiscal, au sens des dispositions du 4 de l'article 39 du code général des impôts, et qu'il n'est dès lors pas nécessaire de soumettre lesdites dépenses à l'approbation de l'assemblée générale selon les modalités fixées par les dispositions de l'article 223 *quater* du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Affectation du résultat de l'exercice

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

prend acte que l'exercice écoulé s'est soldé par une perte nette comptable de 223.632 euros,

décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter la totalité du résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit la somme de 223.632 euros au compte report à nouveau pour le porter de 299.128 euros à 75.496 euros,

constate qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du code du commerce,

approuve sans réserve les termes dudit rapport ;

prend acte qu'aucune convention de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Constatation de l'exercice des 1.386 BSPCE 2013 détenus par Madame Claire Sandra Nguyen dans la Société et de la modification corrélative des statuts de la Société

L'assemblée générale,

rappelle que le Président de la Société, faisant usage de la délégation conférée par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des associés en date du 10 juin 2013, a décidé le 30 septembre 2020, de :

- constater l'exercice des 1.386 BSPCE 2013 détenus par Madame Claire Sandra Nguyen ;
- constater que les 1.386 actions ordinaires nouvelles émises dans le cadre de l'exercice des 1.386 BSPCE 2013 ont été intégralement souscrites par Madame Claire Sandra Nguyen, qui a libéré l'intégralité du prix de souscription, soit la somme de 6.029,10 euros (prime d'émission incluse) ;
- constater en conséquence, la réalisation définitive de l'augmentation de capital ;
- modifier les stipulations des articles 6.1 (« Apports ») et 6.2 (« Capital social ») des statuts de la Société de la manière suivante :

 « ***Article 6.1 – Apports***

 [Le début de l'article demeure inchangé.]

 Par décision en date du 30 septembre 2020, le Président de la Société a constaté l'augmentation du capital social d'un montant de 1.386 euros à la suite de l'exercice par Madame Claire Sandra Nguyen de ses 1.386 BSPCE 2013.

 Article 6.2 – Capital Social

 *Le capital social s'établit à la somme de deux cent sept mille deux cent trente (207.230) euros. Il est divisé en deux cent sept mille deux cent trente (207.230) actions nominatives (les **Actions**) d'un (1) euro chacune de valeur nominale, intégralement souscrites et libérées lors de la souscription.* ».

constate l'exercice des 1.386 BSPCE 2013 détenus par Madame Claire Sandra Nguyen dans la Société ainsi que l'augmentation de capital corrélative,

prend acte des décisions du Président et des modifications statutaires corrélatives.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Sixième décision

Modification des stipulations de l'article 20 (« Inventaire – Comptes et bilan ») des statuts de la Société

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du projet de statuts modifiés de la Société,

décide, que les stipulations du paragraphe (a) de l'article 20 (« Inventaire – Comptes et bilan ») des statuts de la Société seront désormais rédigées de la manière suivante :

« *ARTICLE 20 – INVENTAIRE – COMPTES ET BILAN*

(a) *Il est tenu une comptabilité des opérations sociales conformément aux lois et usages du commerce. A la clôture de chaque exercice, le président de la Société établit le bilan des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date, le compte de résultat ainsi que l'annexe complétant et commentant les informations données dans le bilan et le compte de résultat. Le cas échéant, lorsque son établissement est requis par la loi, il établit le rapport de gestion sur la situation de la Société pendant l'exercice écoulé.* ».

[Le reste de l'article demeure inchangé.]

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'assemblée générale,

donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, le Secrétaire et l'un des associés.

Le Président

Le Secrétaire

Un Associé

RSM

Wabel

Siège social : 27, avenue des Champs-Elysées - 75008 Paris
Société par actions simplifiée au capital de 205 844 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

RSM

RSM Paris
26, rue Cambacérès
75 008 Paris
France
Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00
Fax : +33 (0)1 47 63 69 00

Wabel

Siège social : 27, avenue des Champs-Elysées - 75008 Paris
Société par actions simplifiée au capital de 205 844 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société Wabel,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Wabel relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 15 mai 2020 sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris – Ile-de-France et membre de la Compagnie régionale de Paris.
S.A.S au capital de 15 095 000 €
RCS Paris 792 111 783 – TVA FR 67 792 111 783

RSM Paris est membre du réseau RSM et exerce ses activités sous le nom RSM. RSM est le nom commercial utilisé par les membres du réseau RSM. Chaque membre du réseau RSM est un cabinet indépendant d'audit, expertise comptable et conseil qui exerce pour son propre compte. Le réseau RSM n'est pas une entité juridique à part entière.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 15 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 septembre 2020

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

François AUPIC

Associé

BILAN - ACTIF

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation en valeur	Variation en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	851 399	670 782	180 617	27
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	56 298	36 223	20 075	55
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	19 434	21 932	-2 498	-11
Autres immobilisations financières	40 491	10 491	30 000	286
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**967 622**	**739 428**	**228 193**	**31**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et sercices)	367 158	394 162	-27 004	-7
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	1 010 039	682 481	327 558	48
Autres (3)	284 063	286 611	-2 548	-1
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 488 429	1 296 175	192 253	15
Charges constatées d'avance(3)	90 418	16 829	73 590	437
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 240 107**	**2 676 258**	**563 849**	**21**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**4 207 729**	**3 415 686**	**792 043**	**23**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation en valeur	Variation en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 205 844)	205 844	205 844		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	872 356	866 327	6 029	1
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	16 853		16 853	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	299 128	-21 080	320 208	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-223 632	337 061	-560 693	-166
SITUATION NETTE	1 170 550	1 388 153	-217 603	-16
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 170 549**	**1 388 153**	**-217 603**	**-16**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	10 000	49 215	-39 215	-80
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	10 000	49 215	-39 215	-80
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	1 237 915	400 000	837 915	209
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 785	12 932	-147	-1
Avances et acptes recus sur cdes en cours	7 956	12 940	-4 984	-39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	638 399	612 991	25 408	4
Dettes fiscales et sociales	433 042	346 290	86 752	25
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	22 429	441	21 988	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	674 653	592 725	81 928	14
TOTAL DETTES	**3 027 179**	**1 978 319**	**1 048 861**	**53**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**4 207 729**	**3 415 686**	**792 043**	**23**
(1) Dont à plus d'un an	*427 594*	*412 940*		
(1) Dont à moins d'un an	*2 591 630*	*1 565 379*		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	5 587 576	100	5 641 167	100	-53 591	-1
Montant net du chiffre d'affaires	**5 587 576**	**100**	**5 641 167**	**100**	**-53 591**	**-1**
Production stockée	-27 004		86 157	2	-113 161	-131
Production immobilisée	461 238	8	406 056	7	55 182	14
Subventions d'exploitation			804		-804	-100
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	10 000		10 310		-310	-3
Autres produits			14		-14	-98
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**6 031 810**	**108**	**6 144 508**	**109**	**-112 698**	**-2**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	3 540 127	63	3 552 910	63	-12 782	
Impôts, taxes et versements assimilés	26 414		44 073	1	-17 659	-40
Salaires et traitements	1 783 342	32	1 424 760	25	358 582	25
Charges sociales	661 321	12	580 044	10	81 276	14
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	311 003	6	211 461	4	99 542	47
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	102 785	2	96 644	2	6 141	6
Dotations aux provisions	10 000		10 000			
Autres charges	33 238	1	34 926	1	-1 688	-5
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**6 468 230**	**116**	**5 954 818**	**106**	**513 412**	**9**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-436 421**	**-8**	**189 690**	**3**	**-626 111**	**-330**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs *23 123* *33 982*
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs *8 759*

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change			17		-17	-100
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			**17**		**-17**	**-100**
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	7 980		4 856		3 124	64
Différences négatives de change			69		-69	-100
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**7 980**		**4 925**		**3 055**	**62**
RÉSULTAT FINANCIER	**-7 980**		**-4 908**		**-3 072**	**-63**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**-444 401**	**-8**	**184 782**	**3**	**-629 183**	**-340**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	23 123		33 982	1	-10 859	-32
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	39 215	1	88 241	2	-49 026	-56
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**62 338**	**1**	**122 223**	**2**	**-59 885**	**-49**
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			9 159		-9 159	-100
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			39 215	1	-39 215	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			**48 374**	**1**	**-48 374**	**-100**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**62 338**	**1**	**73 848**	**1**	**-11 510**	**-16**
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-158 431	-3	-78 431	-1	-80 000	-102
TOTAL DES PRODUITS	**6 094 147**	**109**	**6 266 747**	**111**	**-172 600**	**-3**
TOTAL DES CHARGES	**6 317 779**	**113**	**5 929 686**	**105**	**388 093**	**7**
Bénéfice ou Perte	**-223 632**	**-4**	**337 061**	**6**	**-560 693**	**-166**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 4 207 728,73 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -223 632,02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.
Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.
Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise (le 15 Mai 2020), celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.
L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes : emprunt de deux PGE de 380k€ et 378k€, recours à l'activité partielle pour les salariés, transformation des conférences prévues en Mars 2020 en conférences ONLINE en Septembre 2020.
Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes (le 15 Mai 2020), l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

STOCKS

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	CADRE A IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	1 444 438		473 238
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles : Inst. générales, agencts & aménagts divers		6 649		14 906
	Autres immos corporelles : Matériel de transport				
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & mobilier informatique		68 040		23 551
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	74 689		38 457
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		32 423		30 000
		TOTAL	32 423		30 000
		TOTAL GENERAL	1 551 550		541 694

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			1 917 676	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions : Sur sol propre					
	Constructions : Sur sol d'autrui					
	Constructions : Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles : Inst. gal. agen. amé. divers				21 555	
	Autres immos corporelles : Matériel de transport					
	Autres immos corporelles : Mat. bureau, inform., mobilier			15 272	76 319	
	Autres immos corporelles : Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		15 272	97 873	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			2 498	59 925	
		TOTAL		2 498	59 925	
		TOTAL GENERAL		17 770	2 075 474	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	773 656	292 621		1 066 277
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	1 897	824		2 720
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	36 569	17 559	15 272	38 855
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	38 466	18 382	15 272	41 576
	TOTAL GENERAL	**812 122**	**311 003**	**15 272**	**1 107 853**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C — **Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	10 000,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	39 215,00		39 215,00		
TOTAL	**49 215,00**	**10 000,00**	**49 215,00**		**10 000,00**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		112 785,27	10 000,00		
financières					
exceptionnelles			39 215,00		

ÉTAT DES STOCKS

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	394 162,00	1 122 463,00	1 149 467,00	367 158,00
Produits				
TOTAL	**394 162,00**	**1 122 463,00**	**1 149 467,00**	**367 158,00**

ACTIF CIRCULANT

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	19 434		19 434
	Autres immobilisations financières	40 491		40 491
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	309 221	309 221	
	Autres créances clients	952 230	952 230	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	450	450	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 944	32 944	
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	84 679	84 679	
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés	160 784	160 784	
	Etat & autres coll. publiques : Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	5 206	5 206	
	Charges constatées d'avance	90 418	90 418	
	TOTAUX	**1 695 857**	**1 635 932**	**59 925**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice : 9 004
- Remboursements obtenus en cours d'exercice : 11 502

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	90 418
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**90 418**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	52 470
Autres créances	197 568
Disponibilités	
TOTAL	**250 038**

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	1 237 915	810 321	427 594	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		638 399	638 399		
Personnel & comptes rattachés		145 862	145 862		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		126 386	126 386		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	146 072	146 072		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	14 723	14 723		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		12 785	12 785		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		22 429	22 429		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		674 653	674 653		
TOTAUX		**3 019 223**	**2 591 630**	**427 594**	

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 900 000
Emprunts remboursés en cours d'exer. 64 317
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

WABEL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	674 653
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**674 653**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	361
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 521
Dettes fiscales et sociales	199 715
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	22 358
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**350 956**